

La voix de l'évêque

C'était un dimanche, vers la fin des années 1950, lors de la fête cantonale de gymnastique, à Viège. Sous les drapeaux et au son des fanfares, le cortège des jeunes gymnastes traversait le bourg. Les filles en étaient exclues. Elles attendaient leurs camarades masculins au stade, en marge du village. Elles n'avaient tout simplement pas le droit de se montrer en petites jupes bleues devant la population qui, selon le clergé, pourrait être outragée par la vue de leurs jambes nues.

Pour des raisons semblables, il n'existait aucune association de gymnastique féminine dans la partie allemande du canton alors que dans la partie romande, les jeunes filles tout

comme les garçons couraient, sautaient et faisaient l'estafette en public. Cette différence n'était pas la seule entre Haut et Bas-Valais, entre villages et villes en matière de moralité féminine. Pendant qu'à Sion les filles allaient à l'école en demi-bas et même en chaussettes, cette tenue était encore interdite à Viège et dans la plupart des villages de montagne. Cette différence était aussi due aux idées politiques: partout où les radicaux disposaient d'une certaine influence, le clergé perdait de son pouvoir.

Dans l'après-guerre ces restrictions étaient avant tout dues à l'obscurantisme en matière de mœurs de l'évêque Bieler. Mgr Adam, qui lui succéda dès 1952, ne s'avéra guère plus libéral envers les femmes, ce

qui fut démontré en 1968. Au moment où les féministes réclamaient le libre accès à la pilule, le pape Paul VI par son encyclique «Humanae vitae» refusa toute régulation artificielle des naissances. Marco Volken, rédacteur du «Walliser Bote», ouvrit les colonnes de son journal au débat contradictoire. Mais sur ordre de l'évêque, la discussion, à peine commencée, fut arrêtée, le journaliste étant désavoué par les dirigeants.

Les Valaisannes n'ont pas protesté ouvertement contre l'intervention épiscopale, mais la décroissance rapide des naissances dans le canton, dès 1970, témoigne de la perte de l'influence du clergé dans les questions touchant à la régulation des naissances.

● ÉLISABETH JORIS, HISTORIENNE

«Les filles étaient exclues du cortège. Elles n'avaient pas le droit de se montrer en petites jupes bleues devant la population.»

